



N°20 / Février 2022

Lettre d'information
électronique



Partenaires de la CAF

Agir ensemble

Accompagner toutes les familles réunionnaises



Chers partenaires,

La crise sanitaire, économique et sociale nous amène à agir de manière plus coopérative et plus efficiente encore. Notre mobilisation se poursuit au quotidien pour garder le lien et continuer à faire grandir les projets.

Notre engagement institutionnel se renforce dans le cadre du plan rebond et de la revalorisation de la prestation de service unique.

Ces efforts vont se prolonger pour des solutions diversifiées adaptées aux évolutions de la société, afin de favoriser la conciliation vie familiale et vie professionnelle en soutenant le monde économique et les parents salariés.

Pour ce faire, la Caf de La Réunion affirme sa volonté de soutenir le développement de crèches d'entreprise. Un appel à projet sera lancé dans cette perspective prochainement en coopération avec le CESER.

Le Conseil d'administration de la Caisse, réuni le 26 janvier pour la dernière fois de la mandature, a également acté de nouvelles ambitions pour le tourisme social et solidaire pour les familles réunionnaises.

La réhabilitation du Village des sources à Cilaos contribuera à l'objectif de vacances familiales accessibles à tous et plus globalement à une politique volontariste d'inclusion et d'insertion durable pour tous les Réunionnais.

Frédéric TURBLIN
Directeur de la CAF

- 01 | La Caisse d'Allocations Familiales renforce son action pour l'inclusion et l'insertion durables
- 03 | Perspectives 2022 et lancement d'un appel à projet pour le soutien aux crèches d'entreprise
- 04 | Le village des sources à Cilaos, le tourisme social et solidaire
- 05 | Mobilisation et accompagnement de la Caf pour les sinistrés de la résidence Marina
- 06 | La branche famille facilite l'accueil des enfants des personnels prioritaires sur monenfant.fr
- 07 | Modalités d'accueil : la Caf priorise le traitement des dossiers allocataires
- 08 | Dernières actualités : la revalorisation de la PSU

INSERTION

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES RENFORCE SON ACTION POUR L'INCLUSION ET L'INSERTION DURABLES

Les réalisations majeures menées pour agir sur le champ de l'inclusion et de l'insertion sociale et professionnelle durables ont été présentées à l'occasion du dernier Conseil d'administration de la mandature de la CAF, le 26 janvier 2022. L'inclusion de tous, l'égalité des chances, la lutte contre la pauvreté et l'insertion sont des priorités du Conseil d'administration, composé de représentants des syndicats et des familles, des organisations patronales et de personnes qualifiées, instance de démocratie sociale, au cœur de la Sécurité sociale.



Le soutien à l'inclusion et à l'insertion concerne autant les partenaires (associations, professionnels, monde économique, collectivités, institutions) que les usagers (bénéficiaires du RSA dans leurs démarches d'insertion, allocataires de la prime d'activité pour un soutien dans l'emploi, parents) avec un accent mis sur le développement de l'intergénérationnel, de la mixité sociale et la promotion d'une approche inclusive large (champ du handicap, de l'animation et de la cohésion sociale).

► Un demi-milliard d'euros mobilisé pour les projets du territoire

Il a été tiré le bilan des actions votées par le Conseil d'administration qui s'est réuni 28 fois de 2018 à 2022 et de la Commission d'action sociale réunie 23 fois, témoignant ainsi de la **vigueur de la démocratie sociale participative à La Réunion**. Sur la mandature, ces instances ont globalement attribué des subventions sur des **milliers de projets pour plus d'un demi-milliard d'euros**. Des subventions qui s'inscrivent dans une politique volontariste pour l'inclusion et l'insertion durables tant au niveau de la politique petite enfance, enfance que de la jeunesse, du soutien à la parentalité ou de la cohésion sociale. L'ambition collective est de permettre dans une approche non seulement d'amortisseur social pour accompagner des phases fragilisantes de vie, mais aussi d'**investisseur social** par le développement de structures, d'établissements, de toutes solutions permettant à chaque usager de trouver sa place dans la société.

► Des actions diversifiées : insertion, enfance, petite enfance, jeunesse, vacances

Depuis la recentralisation du RSA en décembre 2020, la Caf assure l'orientation de l'ensemble des demandeurs du Rsa (**plus de 20 000 bénéficiaires orientés dans le mois**) et déploie un accompagnement attentionné en faveur des bénéficiaires du RSA

majoré. Ainsi, près de 90% des familles monoparentales accompagnées par la Caisse ont signé un contrat d'engagement réciproque et sont accompagnées de manière dynamique par les travailleurs sociaux. Pour poursuivre la levée des freins à l'insertion, faciliter l'entrée, le retour ou le maintien dans l'emploi, la Caf renforce ses actions sur l'ensemble du territoire dans une démarche pour l'inclusion de tous dès le plus jeune âge.

Ainsi, plus de **1 500 nouvelles places de crèche ont été créées** sur la mandature. Ces efforts vont se poursuivre pour des solutions diversifiées adaptées aux évolutions de la société, du marché de l'emploi, aux territoires de l'île et pour la mixité sociale (par exemple autour de l'accueil en horaires atypiques et dans les écarts). Cette approche permet un soutien aux acteurs économiques de la petite enfance via les divers mécanismes techniques et financiers et offre aussi des réponses aux parents pour une inclusion de tous les enfants par le





soutien financier aux ménages, mais aussi par des actions de soutien à la parentalité.

Des offres innovantes ont ainsi été déployées avec les partenaires, dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles, pour **renforcer l'égalité des chances dès les premiers pas** : mise en place de crèches itinérantes, création d'un pôle ressources handicap, création d'un réseau de crèches à vocation d'insertion professionnelle, développement de classes passerelles et des dispositifs de soutien à la parentalité.

La période de fragilisation économique que traverse le territoire en raison de la pandémie a abouti à un ambitieux dispositif de soutien aux professionnels, mais aussi aux usagers via des maintiens de droits et des aides exceptionnelles dédiées, nationales et locales.



ou la création d'un tiers lieu sur le **nouveau site de la Caf pour le territoire Sud** qui verra le jour en septembre 2022.

➤ Le soutien au développement de crèches d'entreprise

Afin de poursuivre une stratégie de maintien dans l'emploi et de soutien au monde économique, la Caisse affirme sa **volonté de soutenir le développement de crèches d'entreprise**. L'enjeu est de favoriser la conciliation vie famille et vie professionnelle et soutenir le monde économique et les parents salariés. **En coopération avec le CESER, un appel à projet sera lancé** dans cette perspective prochainement.



Pour **faciliter l'intégration sur le marché de l'emploi et donc l'insertion professionnelle**, la Caisse promeut les dispositifs stage.re et cible.pro dans une dynamique collective. Ces actions s'inscrivent dans une **politique jeunesse volontariste pour l'insertion de tous les jeunes** avec d'autres innovations comme Fond'ker Marmailles, les Promeneurs du net ou les Jeunes ambassadeurs de la Sécurité sociale.

L'inclusion et l'insertion sociale passent aussi par une **politique d'accès aux loisirs et aux vacances pour tous**. Dans ce cadre, la Caisse porte avec les services de l'État des ambitions autour du tourisme social et solidaire dans une dynamique partenariale. Le projet de réhabilitation et de redynamisation du Village des sources à Cilaos s'inscrit dans cette perspective.

L'inclusion sociale passe aussi par l'**inclusion numérique**. Le nouveau schéma d'accessibilité vise à renforcer le soutien aux partenaires et les actions dédiées pour l'inclusion numérique de tous, notamment par la mise en place d'ateliers numériques

Mobilisée aux côtés des institutions, des acteurs de l'inclusion et de l'insertion, et des entreprises, la Caisse renforce avec pragmatisme et ambition, ses actions pour les Réunionnaises et les Réunionnais. Le Conseil d'administration souhaite, en cette fin de mandature, remercier les allocataires pour leur confiance, les partenaires et les opérateurs pour leur soutien, et les salariés de la Caf de La Réunion pour leur très grande implication dans la vitalité de notre service public.

PETITE ENFANCE

PERSPECTIVES 2022 ET LANCEMENT D'UN APPEL À PROJET POUR LE SOUTIEN AUX CRÈCHES D'ENTREPRISE

Malgré la crise sanitaire qui complique la concrétisation des projets, l'effort de création de places est maintenu et l'objectif de création de 1 500 places porté par la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Gestion et repris par la Stratégie pauvreté sera atteint sur la période 2018-2022.



➤ Des démarches innovantes déployées dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF)

La mission première du SDSF consiste à faciliter le développement des services aux familles et la mutualisation des ressources notamment au travers de la promotion d'actions telles que :

- la généralisation progressive dans toutes les communes du Portail Petite Enfance ;
- les Semaines art culture petite enfance ;
- le soutien à la formation des professionnels (validation des acquis de l'expérience pour les auxiliaires de puériculture) et le lancement de la formation qualifiante des directeurs/trices d'EAJE ;
- la labellisation des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) ;
- la création du pôle ressources handicap en 2021 ;
- le financement du projet Bébé-bus Babyland lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « accueil pour tous ».

➤ Appel à projet : développer une offre à vocation professionnelle avec le soutien aux crèches d'entreprise

La perspective de généralisation de la démarche de crèches à vocation d'insertion professionnelle portée entre Pôle Emploi et la Caf a été actée lors de l'installation du Comité départemental des services aux familles (CDSF) en septembre 2021.

Par ailleurs, le projet de déploiement des Bébébus débutera au 1^{er} trimestre 2022 dans les hauts de l'île, dans une démarche de rapprochement avec les familles, et une optique d'insertion sociale et professionnelle.

Si l'offre a beaucoup progressé dans le département, de nombreux besoins restent encore à pourvoir.

Les enjeux sont cruciaux :

- prévention de la pauvreté des enfants (Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté) ;
- programme 1000 jours ;
- recentralisation du Rsa et facilitation des parcours d'insertion ;
- réflexions relatives à la mise en œuvre d'un futur "droit à la garde d'enfant" et d'un service public de la petite enfance.

Il est aussi nécessaire de faire évoluer cette offre afin qu'elle permette de mieux accompagner et de soutenir l'activité professionnelle pour :

- mieux concilier vie familiale et vie professionnelle ;
- prendre en compte des horaires décalés et atypiques ;
- favoriser les places réservataires pour des entreprises au bénéfice de leurs salariés/stagiaires/apprentis ;
- faciliter l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et des parents en formation ;
- développer l'offre de crèches AVIP (à vocation d'insertion professionnelle).

Avec le soutien des communes qui inscrivent de tels projets dans leur Convention Territoriale Globale et surtout du monde économique (patronat, chambres consulaires, organisations représentatives des salariés notamment), il sera proposé aux partenaires du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) d'inscrire ces ambitions en action prioritaire pour 2022.

Afin d'accélérer la mise en œuvre de réponses adaptées à ces enjeux, un appel à projet sera lancé, en lien avec le CESER de La Réunion, pour développer une offre d'accueil en structures collectives à vocation professionnelle courant 2023.

Le Conseil d'administration de la Caf souhaite lancer cet appel à projet qui implique davantage le monde de l'entreprise dans la conciliation vie familiale et vie professionnelle dans le cadre plus large du Comité départemental des services aux familles (CDSF), et le développement de l'offre d'accueil avec le déploiement d'une politique volontariste de soutien à la création de crèches en entreprise.

Une crèche d'entreprise est une structure dédiée à une entreprise en particulier avec des places réservées par cette entreprise. En crèche inter-entreprise, les places sont réservées par plusieurs entreprises. Le nombre de places réservées dépend des besoins des salariés, il peut même s'agir d'une seule place.

ENFANCE - FAMILLE - PARENTALITÉ

LE VILLAGE DES SOURCES À CILAOS LE TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE

Construit en 1979 à Cilaos, le Village des Sources est un joyau du tourisme social avec son implantation d'exception sur 5 hectares. De nombreuses familles réunionnaises y ont passé des moments mémorables. Cependant, l'usure du temps et des difficultés récurrentes de gestion ont entraîné une diminution de sa fréquentation et une désaffection pour son public-cible.

Le CIAS (actuel gestionnaire du site) a décidé de cesser l'activité touristique du village au 1er janvier 2022.

Fortement attachée à ce site dont elle est propriétaire, la Caisse d'allocations familiales a pris acte de cette décision. Son Conseil d'administration, réuni sur le site le 10 décembre dernier, a confirmé la vocation historique d'accueil de vacances familiales accessible à tous grâce à une tarification sociale et au versement d'aides au temps libre (ATL).

Au-delà des indispensables travaux de mise aux normes et de réhabilitation de cet équipement qui devraient nécessiter plusieurs mois de fermeture, un projet est actuellement à l'étude pour la construction d'un pôle social (crèche et centre social) et d'un pôle touristique attractif.

Les enjeux de ce projet ambitieux pour le Village des Sources sont de :

- conserver une offre de tourisme social permettant une mixité sociale dans l'accès aux vacances de toutes les familles réunionnaises ;
- garantir une solution économiquement pérenne avec un site rénové et redynamisé ;
- offrir de nouveaux services pour les familles cilaosiennes et pour le développement du territoire.

Ces projets intégreront la Convention Territoriale Globale qui sera signée en 2022 entre la Caf de La Réunion et la Commune de Cilaos.

Par ailleurs, le Conseil d'administration, réuni le 26 janvier 2022 pour la dernière fois de la mandature, a acté de nouvelles ambitions pour le tourisme social et solidaire pour les familles réunionnaises et dans une approche partenariale.



VIDEO

Le Conseil d'administration de la Caf au village des sources à Cilaos



le Village des sources correspond à un équipement de 8 bungalows collectifs (de 14 personnes à 20 personnes), 8 bungalows de 4 personnes, 10 bungalows de 6 personnes, 12 bungalows de 2 personnes et une cuisine créole traditionnelle de plus de 220 couverts.

La Caf est propriétaire de cet équipement.

SOCIAL

MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA CAF POUR LES SINISTRÉS DE LA RÉSIDENCE MARINA

Suite au dramatique incendie dans le groupe d'habitation collectif "Marina" à Montgaillard en décembre dernier, un élan de solidarité inédit s'est mis en place pour soutenir les familles sinistrées. La réponse des services publics a été immédiate et la Caf s'est mobilisée avec ses partenaires.

Depuis l'évacuation du groupe d'habitation "Marina" le lundi 13 décembre 2021, **180 personnes** ont été accueillies au Gymnase de Champ Fleuri, à Saint-Denis.

Au lendemain du drame, la collaboration rapprochée avec le Centre Communal d'Action Sociale a permis d'identifier parmi les **134 familles**, celles allocataires concernées par le relogement afin de faciliter la transmission rapide du paiement des aides. Dans ce cadre, la Caf a débloqué une aide d'urgence de 1 500 €.

Une cellule de coordination s'est rapidement mise en place au sein de la Caf en vue de mobiliser la chaîne de traitement des aides d'urgence.

Une équipe de travailleurs sociaux et de gestionnaire conseil prestations s'est tenue à l'écoute des familles lors d'une permanence organisée les 16 et 17 décembre au gymnase. L'objectif premier était de soutenir et d'accompagner les familles allocataires aux côtés des conseillers d'accès aux droits de la CGSS en partenariat avec l'État, la ville de Saint-Denis et le CCAS.

163 prises de contacts physiques et téléphoniques ont été réalisées par les travailleurs sociaux et les Techniciens Conseils de la Caf afin de faciliter l'accès aux droits, d'orienter et d'accompagner les familles.

Les familles ont également pu être invitées à rencontrer la cellule psychologique au sein du gymnase et être accompagnées à la Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP).

La semaine suivante, ce sont près de **60 aides financières individuelles** qui ont été instruites, validées et payées entre le 21 et le 23 décembre 2021 pour un montant total de **90 000 €**.

Depuis lors, **24 allocataires ont réintégré leur logement, 2 ont été relogés et 82 sont en attente de relogement définitif.**

Un **plan d'accompagnement** des familles et des enfants a été instauré en lien avec les partenaires en vue :

- d'organiser et de financer un **séjour de vacances en familles au village Corail** (Caf, CCAS) avec une prise en charge de l'hébergement en demi-pension et du transport. Les travailleurs sociaux ont accompagné les familles pour une journée. Des séjours complémentaires sont envisagés en mars 2022 ;

- de mettre en place des **loisirs pendant les vacances et de préparer la rentrée scolaire des élèves** avec la participation de l'Éducation nationale, du centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés, de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, de la Spl Opé (Oser pour l'éducation), de l'Association réunionnaise pour l'aide juridique aux familles et aux victimes, de la Ville de Saint-Denis et de la Croix Rouge.



COVID-19 - PETITE ENFANCE

LA BRANCHE FAMILLE FACILITE L'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES SUR MONENFANT.FR

Dans le contexte actuel épidémique, les parents personnels du système de santé et des établissements et services médico-sociaux, peuvent s'inscrire sur monenfant.fr pour trouver une place d'accueil de leurs enfants.

Sur monenfant.fr, le site des Allocations familiaales dédié aux parents, les personnels de santé indispensables à la gestion de la crise sanitaire peuvent indiquer leur besoin d'accueil de leurs enfants de moins de 16 ans. Il leur suffit d'indiquer leurs coordonnées, catégorie socio-professionnelle, employeurs et les informations sur les enfants concernés (nom et prénom, date de naissance, jours de garde).

Ces éléments sont ensuite mis à disposition de la Caisse d'allocations familiaales, pour fournir des places d'accueil aux parents.

Sont concernés :

- les personnels des établissements de santé ;
- les biologistes, infirmiers diplômés d'État, médecins, pharmaciens et préparateurs en pharmacie, sages-femmes, ambulanciers ;
- les professionnels et bénévoles de la filière de dépistage

(professionnels en charge du contact-tracing, centres de dépistage, laboratoires d'analyse, etc.) et de vaccination (effecteurs comme personnels administratifs) ;

- les personnels des établissements et services médico-sociaux : EHPAD et EHPA (personnes âgées) ; établissements pour personnes handicapées et d'aide sociale à l'enfance ; services d'aide à domicile pour personnes vulnérables ; services infirmiers d'aide à domicile ; lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé ; appartements de coordination thérapeutique ; CSAPA et CAARUD ; centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus.

Parallèlement, les crèches et assistants maternels sont également invités à indiquer leurs places disponibles sur le site.

Ce dispositif, déjà mis en place lors du premier confinement en mars 2020, (cf. communiqué), est ainsi reconduit afin de faire face aux risques d'absentéisme de ces personnels.

Communiqué du 17 mars 2020



Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site monenfant.fr, et consultez l'article : "Covid19 : Garde d'enfants parents et professionnels".



COVID-19 : Garde d'enfants, parents et professionnels

Cliquez ici



Qui sommes-nous ?

Que propose ce portail ?

Comment nous contacter ?

JE SUIS UN PARENT

JE SUIS UN PROFESSIONNEL

monenfant.fr

Vous accompagner dans votre vie de parent

Accessibilité

NON



COVID-19

MODALITÉS D'ACCUEIL : LA CAF PRIORISE LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ALLOCATAIRES

La crise sanitaire impacte l'économie de notre département, mais aussi les situations d'une partie de la population. Le service public des allocations familiales s'adapte pour rester accessible aux usagers.

Afin de protéger la santé des usagers et des collaborateurs et de prioriser le traitement des dossiers de ses allocataires et pour optimiser la qualité du service rendu, la Caf de La Réunion a pris des mesures exceptionnelles en décidant de suspendre les permanences administratives et les passages du Mobi'CAF (bus itinérant) dans les communes.

Les rendez-vous à l'initiative de la Caisse ou dans les cas d'urgence sociale ont été maintenus.

L'offre de service sera progressivement rétablie dans le courant du mois de mars.



Notre plateforme téléphonique **3230** reste ouverte du lundi au jeudi de 8h00 à 15h30. Le vendredi de 8h00 à 13h30. Il est recommandé de privilégier les appels l'après-midi.

Caf.fr

Les allocataires peuvent nous contacter par mail à partir de leur **espace « Mon compte »** sur Caf.fr.

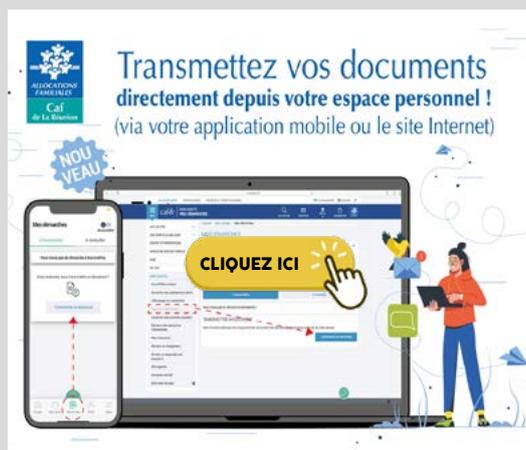


Info pratique

1 - Vous voulez transmettre un RIB ou un document concernant vos coordonnées ou votre situation familiale ou professionnelle : Rendez-vous directement sur votre "Espace Mon Compte" sur caf.fr ou l'appli mobile "Caf - Mon Compte". Déclarez votre changement dans la rubrique "Mon Profil". C'est plus simple et plus rapide. Vous n'avez aucun document à transmettre.

2 - La Caf vous demande un document : Connectez-vous à votre "Espace Mon Compte" sur caf.fr ou l'appli mobile "Caf - Mon Compte", rubrique "Mes démarches", onglet "A transmettre" et laissez-vous guider. Vous pourrez scanner ou prendre en photo votre document puis le transmettre.

Pour en savoir plus sur ce service, cliquez sur l'image >>>



ACTUALITÉS

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

Petite enfance

RAPPORT 2021 de l'observatoire national de la petite enfance

Le rapport 2021 de l'Observatoire national de la petite enfance (Onape) concrétise une des missions de cet observatoire à savoir le recueil, l'homogénéisation et la coordination des travaux menés par l'ensemble de ses institutions partenaires ainsi que ceux suivis par son comité scientifique.

Le rapport national de la petite enfance est organisé en cinq parties complémentaires :

- les données socio-démographiques sur les enfants de moins de 6 ans ;
- l'offre d'accueil (données à n-2 soit 2019) ;
- les recours des familles (données à n-1 soit 2020) ;
- les coûts et investissements ;
- la situation des familles de jeunes enfants pendant la première crise de Covid.

Rapport 2021 de la petite enfance à découvrir en cliquant sur l'image >>>

Rapport 2021



Petite enfance

Revalorisation de la Prestation de service unique des crèches

Jeudi 10 février, le conseil d'administration de la Caisse nationale des Allocations familiales a voté une revalorisation de 3% de la Prestation de service unique, l'aide au fonctionnement versée par les Caf aux gestionnaires de crèches.

Cette prestation prend en charge en moyenne 37% du coût d'une place de crèche et permet d'abaisser le reste à charge pour le gestionnaire de crèche.

Pour en savoir plus, cliquez sur le communiqué de presse.



Magazine

Le nouveau numéro de l'année du magazine Vies de famille vient tout juste de paraître. Focus sur le bénévolat chez la jeune génération, le parcours Rsa, le guichet unique de proximité pour l'accès aux droits des usagers hospitalisés, le nouveau mode de connexion à Caf-Mon Compte.

Cette première édition de l'année du magazine est à découvrir en ligne ci-dessous.



ACTUALITÉS

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

Parentalité

**La Caf décrypte pour vous : naissance, les démarches administratives**

Comment déclarer votre situation ? La prime à la naissance ou à l'adoption, qu'est ce que c'est ? À l'arrivée de l'enfant, devez vous reprendre ou pas une activité professionnelle ? Quelles sont les formalités administratives et quelle aide supplémentaire pouvez-vous bénéficier ?

La Caf répond à vos questions en 2 minutes pour tout comprendre sur les démarches administratives liées à la grossesse et à la naissance d'un enfant.

Pour plus d'informations rendez vous sur www.caf.fr ou sur www.monenfant.fr



Petite enfance

**Monenfant.fr : la mise à jour des comptes des assistants maternels inscrits avant juillet 2021 est reportée à septembre 2022**

Depuis juillet 2021, les assistants maternels peuvent créer leur compte, gérer leur espace personnel et afficher leurs disponibilités, directement sur le site monenfant.fr.

Les assistants maternels qui avaient déjà ouvert un compte sur ce site en 2021 étaient dispensés de cette inscription : il leur suffisait de mettre à jour leur espace personnel en y joignant une copie de leur dernier agrément en cours de validité. Cette démarche de mise à jour devait initialement être effectuée avant le 31 janvier 2022. La Caisse nationale des allocations familiales vient de modifier cette échéance : les assistants maternels déjà inscrits ont désormais jusqu'au 30 septembre 2022 pour effectuer cette démarche de mise à jour en ligne.

Les Relais petite enfance (Rpe) et la Caf de La Réunion accompagnent les professionnels de l'accueil individuel lors de ces démarches en ligne.

Pour en savoir plus, contacter le 0262486249 – mail : patrick.perianin@cafreunion.cnafmail.fr

Parentalité

**Émission TV Vies de famille : l'après-accouchement : quels défis pour les nouveaux parents ?**

L'arrivée d'un enfant est censée être le plus beau jour de la vie d'une mère. Et devenir maman serait inné, instinctif, facile. Pourtant, entre les suites de couches, la fatigue ou encore l'isolement, en France, près de 80 % des femmes révèlent avoir eu un baby-blues et 3 femmes sur 10 vivent l'après accouchement comme un cataclysme physique et psychologique menant à un mal-être qui s'éternise : c'est la dépression du post-partum.

Alors que se passe-t-il vraiment dans le corps, la tête et le cœur d'une femme qui vient de mettre au monde ? Pour bien se préparer aux défis, retrouvez tous les conseils et témoignages dans le nouveau numéro de l'émission Vies de famille >>>



Social

**Portrait social 2020 de la Caf de La Réunion**

Chaque année, la Caf de La Réunion publie le Portrait social, un document synthétisant les données concernant les allocataires et les services de la Caf du département par thématiques : petite enfance / enfance et parentalité / logement et cadre de vie / solidarité et insertion.

• Pourquoi le Portrait social ?

Cette synthèse permet de répondre aux besoins des partenaires en matière de données concernant la population allocataire de leur territoire. Ces données permettent ainsi de construire avec eux des politiques familiales et sociales adaptées aux besoins des familles.

Ce document résulte de l'expertise de la Caf en matière d'observation sociale des familles, qui porte sur la richesse de son fichier allocataire et sur l'expertise des spécialistes de l'analyse des données et des conseillers en action sociale qui accompagnent les partenaires sur les territoires.

Découvrez le portrait social 2020 en cliquant ici >>>

